## REPUBLIQUE FRANÇAISE Département des Hautes-Alpes

communauté de communes du

riançonnais

Les Cordeliers

1, rue Aspirant Jan 05105 Briançon cedex

Tél: 04 92 21 35 97

Fax: 04 92 20 38 90 accueil@cccbrianconnais.fr

www.ccbrianconnais.fr

# Aménagement du Territoire

#### AR PREFECTURE

005-240500439-20140708-2014\_87-DE Regu le 09/07/2014

# DELIBERATION N° 2014/87 du 08 juillet 2014

<u>OBJET</u>: Maison de la Géologie et du Géoparc — Attribution des marchés de travaux des lots 5, 10 et 11

Rapporteur:

M. Le Président

Le 08 juillet 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 02 juillet 2014 en la salle du Dôme au Monêtier les bains sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents: 35

Nombre de pouvoirs: 6

Votants: 41

Mme Claude JIMENEZ est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents: M. Gérard FROMM, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M.Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir :

Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL Mme Francine DAERDEN à M. Bruno DAVANTURE M. Maurice DUFOUR à Mme Renée PETELET Mme Nicole GUERIN à M. Gérard FROMM M. Gilles MARTINEZ à M. Eric PEYTHIEU M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de tourisme scientifique et en particulier de réalisation de la Maison de la Géologie,

**Vu** la délibération n°2011-086 du 4 octobre 2011 approuvant le projet de création, dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale « Nature, Science et Tourisme », de la Maison de la Géologie et du Géoparc pour un montant global hors acquisitions foncières de 3 064 000 € HT,

**Vu** la délibération n° 2014-34 du 18 mars 2014 autorisant le Président à lancer une nouvelle consultation sous forme de procédure adaptée pour les lots 5 (menuiseries), 10 (plomberie-chauffage-ventilation) et 11 (électricité),

**Considérant** l'analyse des offres après négociation, établie par la maîtrise d'œuvre et les services de la Communauté de Communes,

Considérant que les sommes nécessaires sont inscrites au budget de la Collectivité,

## Aménagement du Territoire

### AR PREFECTURE

005-240500439-20140708-2014\_87-DE Regu le 09/07/2014

**Vu** l'avis favorable de la commission Développement économique et Aménagement du territoire en date du 23 juin 2014,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 23 juin 2014,

### Le Conseil Communautaire à l'unanimité

 Autorise Monsieur le Président à signer les marchés des lots suivants avec les entreprises cidessous désignées :

	Lots	Entreprises	HT
5	Menuiseries bois ext/int	Menuiserie de la Tour	202 958,82 €
10	Plomberie Chauffage Ventilation	Alpe Sanitherm	375 000,00 €
11	Electricité	Cofely Ineo	198 238,17 €

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme Le Président,

· ///

Alain FARDELLA.

Date affichage: 1 0 JUIL, 2014